

École Élémentaire Marc Chagall  
2, rue Lacretelle  
71000 MACON  
03 85 21 06 42  
e-mail: [0710413n@ac-dijon.fr](mailto:0710413n@ac-dijon.fr)

## Compte-rendu du conseil d'école du 23 juin 2016

### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les délégués de parents d'élèves : Mme CLAUDON, Mme GANAYE, Mme LOPEZ, Mme PETERLIN-MALHERBE, Mme RATIE, M. DESSERTENNE, M. MRAD.

Madame la déléguée de l'Education Nationale : Madame DUCHET

Mesdames et Messieurs les enseignantes et enseignants : Mme DOUARD, Mme DRILLIEN, Mme RUSTENHOLZ, Mme COULON, M. FLIRDEN, M. LEROUX, M. MEMET.

Mme CARLE-VIGUIER (Adjointe au Maire), M. COMMERCON (DGA Direction de l'aménagement), M. LORNE (DGA Direction de la Proximité), M. VAQUIER (Responsable service de l'enfance).

### Étaient excusées :

Mme BASSET, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme MONTCHECOURT (représentante de la Municipalité)

Mme LANDRE (enseignante)

M. Mémet est désigné secrétaire de séance.

Madame Coulon souhaite la bienvenue à tous pour ce 3e conseil d'école de l'année, qui sera le dernier qu'elle mènera en tant que directrice de l'école Marc Chagall. En ce sens, elle accueille Mme Douard qui sera en charge de la direction en septembre 2016.

### **1) Nouveaux équipements – Travaux.**

Mme Coulon donne la parole à Mme Carle-Viguiier, qui présente alors les membres de la Mairie l'accompagnant pour évoquer le premier point de l'ordre du jour.

Mme Carle-Viguiier informe le conseil d'école qu'elle a bien pris note des remarques et demandes faites autour de la réfection de la cour de l'école et de ses abords.

Le personnel de la Mairie présente le projet « Ilôt des Minimes » (projet global de réhabilitation du secteur), qui sera donc l'occasion de revoir les dimensions et l'état de la cour puisqu'elle sera entièrement refaite.

Les travaux débuteraient au 2ème trimestre 2017 pour s'achever en 2019. Ces travaux auraient un impact sur l'utilisation de la cour de récréation (notamment de septembre 2017 à octobre 2018) : se posera le problème des récréations, qui s'effectueraient alors dans les Jardins du 1er mai.

Pour ce qui est des autres travaux demandés, Mme Coulon précise que les 3 classes de l'école situées en rez-de-chaussée seront refaites cet été.

Mme la Directrice remercie aussi monsieur le Maire pour la subvention exceptionnelle allouée à la classe de Mme Rustenholz pour son voyage à Paris le 13 juin 2016.

## **2) Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2016.**

Actuellement, les effectifs prévisionnels sont les suivants : 33 CP, 24 CE1, 22 CE2, 29 CM1 et 27 CM2.

Une importante arrivée de CP est à noter, qui compense le départ de 36 CM2. Une répartition avec plusieurs doubles niveaux semble se dessiner.

## **3) Evaluations CM2.**

Les élèves de CM2 ont passé les évaluations nationales.

Les résultats sont plus faibles en mathématiques qu'en français et d'une grande hétérogénéité :

- 3 élèves ont moins de 33% en français et 5 en mathématiques.
- 8 élèves sont entre 33% et 50% de réussite en français et 11 en mathématiques.
- 10 élèves sont entre 50% et 66% en français et 5 en mathématiques.
- enfin, 10 élèves ont des résultats au-dessus de 66 % en français et 12 en mathématiques.

## **4) Projets et sorties scolaires.**

Les classes ont mené à terme les différents projets engagés depuis le début de l'année : projet Théâtre des CM1 ; projet Danse des CM2 ; projet Ecole et cinéma des CE1, CE2, CE2-CM2 ; projet de visite de l'Assemblée Nationale des CE2-CM2.

Les classes de CE2-CM2 et CM2 ont par ailleurs conduit, sur cette dernière période, un cycle autour de la course d'orientation.

## **5) Coopérative scolaire.**

M. Mémet fait un point sur la coopérative scolaire et pointe les importants bénéfices des différentes actions menées cette année : tombola, photos de groupes , photos individuelles...

## **6) Questions diverses.**

Le jeudi 30/06, les élèves de CM2 se verront remettre par l'école un livre pour les féliciter de leur année et clore de manière officielle leur scolarité primaire, en présence de 1 ou 2 parents délégués, des enseignants de CM2 et de la directrice.

Les portes ouvertes de l'école se dérouleront le jeudi 30 juin. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte. Les portes du bâtiment seront fermées à partir de 17h30. Des vidéos sur les projets de l'année seront présentées par les classes de CE2-CM2, CM1, CM2, dans la salle sciences.

Un goûter sera organisé par les représentants de parents.

Comme convenu lors de l'organisation de la tombola à gratter, le conseil d'école procède au tirage au sort parmi les élèves qui ont vendu des tickets. Une information dans les cahiers de correspondance sera transmise pour la remise des lots aux gagnants.

Une discussion autour des cours E.L.C.O. fait suite à une question posée par les parents : il est rappelé que ces cours sont organisés par les différents consulats.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Coulon lève la séance à 19h40. Elle remercie l'ensemble des parents délégués pour leur implication et leur collaboration, l'équipe enseignante pour ces 2 années très agréables passées au sein de l'école Marc Chagall et souhaite bonne continuation à Mme Douard.

Signature du parent d'élève délégué secrétaire :

Signature de la directrice :